

# **Projet PLUi Communauté de Communes Sud Sarthe**

## **Séminaire PLUi : lancement du projet d'aménagement et de développement durables**

**La Communauté de Communes Sud Sarthe et le bureau d'études URBAN'ism  
organisent un premier séminaire PLUi, destiné à lancer la deuxième phase du PLUi :  
le projet d'aménagement et de développement durables (PADD)**

### **Origine du projet**

La Communauté de Communes Sud Sarthe, créée le 1er janvier 2017, est issue de la fusion des trois Communautés de Communes suivantes : Aune et Loir, Bassin Ludois et Canton de Pontvallain. Elle rassemble aujourd'hui 19 communes (dont 1 commune nouvelle et 2 communes déléguées) et 23 751 habitants.

Conformément à la loi n°2017 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, en matière d'urbanisme, il est prévu qu'en cas de modification de périmètre ou de création d'un nouvel EPCI, y compris par fusion, le nouvel EPCI peut fusionner des procédures engagées ultérieurement.

Si chacune des ex-Communautés de Communes a délibéré, en 2015 et 2016, la prescription de l'élaboration d'un PLUi, le stade d'avancement de chacune présentait des disparités.

Au regard de la situation contrastée des documents d'urbanisme du nouveau périmètre (3 communes avec RNU (Règlement National d'Urbanisme), 4 Cartes Communales, 4 POS et 8 PLU) et la volonté de fédérer autour d'un projet de territoire cohérent, les élus ont souhaité fusionner leurs procédures.

La Communauté de Communes Sud Sarthe qui continue de s'engager avec le Pays Vallée du Loir dans l'élaboration du SCoT, souhaite co-construire son PLUi avec une volonté forte de préserver son environnement, son cadre de vie et sa qualité paysagère avec des diagnostics agricoles, bocagers, étude de la trame vertes et bleue ainsi qu'un inventaire des zones humides exhaustifs.



## Démarche PLUi

Le PLUi est un outil de planification et de programmation dont l'objectif est de prévoir et organiser l'aménagement du territoire ainsi que l'usage et le droit des sols, pour répondre à la fois aux besoins actuels et à venir des populations.

Il est la traduction d'un projet des élus sur l'avenir et les enjeux de leur territoire.

Le diagnostic territorial et l'Etat Initial de l'Environnement, bientôt disponibles sur une plateforme internet dédiée au PLUi, constituent la première phase du PLUi.

Afin de lancer la deuxième phase du PLUi, le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) et dans le cadre de la collaboration, un premier séminaire PLUi est organisé.

Sont invités :

- la conseillère départementale du Canton du Lude
- les Maires et conseillers municipaux des communes membres
- les groupes de travail communaux pour le PLUi
- les chargés d'urbanisme et secrétaires de mairie des communes membres
- les agents communautaires responsables de services
- la directrice du PETR Vallée du Loir, en charge du SCoT

L'ordre du jour sera le suivant :

- Présentation du bureau d'études URBAN'ism, des co-traitants THEMA Environnement, LEXCAP avocats et du sous-traitant SOLIHA 72
- Validation de la hiérarchisation des enjeux et démarches à venir
- Planification des rencontres en commune du 12 au 16 mars

# Calendrier PLUi et prestataires intervenants dans la démarche



Cofinancé avec :



## Comment participer au PLUi de la Communauté de Communes Sud Sarthe ?

- **Des réunions d'échanges et de concertation**, tout au long de la procédure
  - Réunions publiques, ateliers spécifiques (bocage, zones humides, habitat...)
  - S'associer au groupe de travail communal PLUi
- **Un registre de concertation**
  - Recueil de remarques/avis/projets dans chaque commune et au siège de la Communauté de Communes Sud Sarthe (5 rue des Ecoles à Aubigné-Racan)
- **Un site internet dédié**
  - Des informations sur l'avancement du projet
  - La mise en ligne des études et des éléments de procédures
  - La possibilité de s'exprimer : projets/avis/idées

**[www.urban-ism.fr/plui-ccss](http://www.urban-ism.fr/plui-ccss)**

**A cette occasion, nous vous invitons à nous rejoindre lors de ce 1<sup>er</sup> séminaire PLUi**

**Mardi 20 février à 18h00**

A l'Espace Ronsard au Lude

**En présence de M. Boussard, Président de la Communauté de Communes Sud Sarthe**

**M. Bouttier, Vice-Président en charge du PLUi**

Florence Tost du bureau d'études URBAN'ism et la Communauté de Communes Sud Sarthe seront présents afin de répondre à vos questions.

**CONTACT PRESSE :**

**Coralie LERUEZ, chargée de mission PLUi**

Tél : 02 85 29 12 14 – Courriel : [urba@comcomsudsarthe.fr](mailto:urba@comcomsudsarthe.fr)

